



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Région SUD EST : 06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13

Le SNPES BOYCOTTE LE COMITE TECHNIQUE TERRITORIAL

Déclaration Pré-liminaire

COMITÉ TECHNIQUE TERRITORIAL - 15 MAI 2019

PROJET DE SERVICE STEM0 AVIGNON

PROJET DE SERVICE STEM0 CARPENTRAS

Ce comité technique se tient deux jours après l'ouverture du débat à l'assemblée nationale du projet de réforme de la fonction publique proposé par le gouvernement Macron-Philippe, dont nombre de dispositions ont une portée très grave tant pour les agent.e.s et les citoyen.ne.s que pour l'avenir de la fonction publique. Un arc syndical unitaire très large a appelé les fonctionnaires à s'engager dans un mouvement de lutte et de grève le 9 mai dernier pour préparer la riposte pour maintenir un service public de qualité au service de toutes et tous, au service de l'intérêt général.

Sur ce dossier, comme sur tant d'autres, le président et son gouvernement s'enlise dans une posture de mépris et d'arrogance. Malgré les mouvements sociaux de masse de ces dernières semaines, ils comptent maintenir le cap, voire aller plus loin en détruisant les acquis de luttes syndicales, comme les CAP, les CHSCT. Avec la suppression programmée des CAP, on va favoriser une politique de mobilité et de promotion au service de l'opacité et promouvoir le fait du prince, ce qui privera les agent.e.s des recours contre l'arbitraire. La servitude volontaire décrite par La Boétie aura de beaux jours devant elle si cette loi passe en l'état.

A la PJJ, le constat est tout aussi amer. Après un passage en catégorie petit a pour les éducateurs.ices, le rouleau compresseur statutaire continue d'opérer pour le statut des Rues. Après le CTM, l'administration centrale a démontré son haut niveau de défense des agents de la PJJ. Malgré une mobilisation des collectifs des Rues dans l'ensemble des départements et notamment dans notre région, aucune écoute, aucune prise en compte des revendications et des analyses. Et pour les autres corps, l'absence de reconnaissance statutaire ne fait que s'accroître et aggraver le sentiment de ne pas être reconnu pour ce que l'on fait. Qu'il s'agisse des personnels administratifs ou des adjoints techniques, le constat est récurrent : les tâches demandées augmentent vertigineusement, alors que le statut et la paie stagnent. Ce n'est plus possible de continuer ainsi.

Sur le plan de nos missions, la situation est tout aussi scandaleuse. L'annonce d'une réforme de l'ordonnance 45 sans concertation, puis le projet régional pour notre territoire de la création de deux nouveaux Centres fermés associatifs ne correspondent à rien d'autre qu'à une commande politique pour un affichage sécuritaire. On ne tient pas compte des jeunes et de leurs besoins réels. Par ailleurs, l'exemple de l'amendement de dernière minute à la proposition de loi sur l'aide à l'enfance, débattue ces derniers jours à l'assemblée nationale, qui va, de fait, exclure un nombre considérable de jeunes démontre, une fois de plus, que les moyens financiers pour les jeunes en difficulté vont vers l'enfermement pas vers l'éducatif.

C'est dans ce contexte particulièrement tendu que se présente ce CTT sur les projets de service des deux services de milieu ouvert du territoire du Vaucluse. Nous avons décidé de refuser de siéger lors des

précédents CTT sur ces projets de service, car aucun travail collectif n'avait été envisagé dans les équipes concernées pour mettre en œuvre un embryon de réflexion partagée. Il s'agissait donc pour notre organisation syndicale du résultat d'un travail mené par des directions en vase clos et non par des équipes.

Les dernières élections professionnelles nous ont, encore une fois, démontré que notre rôle de représentants des personnels ne pouvait s'affranchir des réalités de terrain. En l'occurrence, nous ne pouvons siéger sur des projets de service qui n'en ont que le nom. Les professionnels de ces services n'ont pas été associés à la hauteur de ce qu'il aurait fallu à la réflexion collective de ces dossiers. Qu'on se le dise, quand on fait sans les professionnels concernés, on obtient le contraire de ce qu'on recherche, à savoir l'absence d'implication et le repli sur soi individualiste. Un projet de service n'a de sens que s'il est partagé par une équipe qui l'investit et qui a les moyens de s'y impliquer. On en est malheureusement loin.

Les difficultés dramatiques que traversent la plupart de nos hébergements depuis quelques années, trouvent aussi leur source dans cette folle embardée du management vertical qui fait fi des dynamiques d'équipe. Le procès en cours actuellement de France Telecom devrait pourtant amener une réflexion sur les conséquences tragiques engendrées par ces politiques inefficaces et destructrices.

En cohérence avec notre précédente analyse, nous ne siégerons donc pas à ce CTT.